

# Valleroy

P'tit Vollo

[www.mairie-valleroy.fr](http://www.mairie-valleroy.fr)

Infos  
p.3

Travaux  
p.6

Plate-forme Rénov+  
p.7

Comité des fêtes  
p.8



# ASSOCIATIONS

ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

DOSSIER CENTRAL



## Madame, Monsieur,

Cette nouvelle rentrée scolaire nous a réservé encore une fois son lot d'incertitudes. Néanmoins, nous souhaitons un bon courage à tous les élèves, aux équipes enseignantes et au centre périscolaire pour une reprise encore une fois peu lisible dans un avenir proche.

C'est aussi le retour des activités pour le monde associatif, toujours sous couvert de prescriptions sanitaires ne permettant pas l'organisation des manifestations habituelles.

Pour celles portées par la municipalité à travers le comité des fêtes, il en va de même.

Cette année encore nous avons pris la décision, contraints et forcés, de repousser à l'année prochaine le repas des anciens.

Comme la plupart des communes et en raison des responsabilités entièrement supportées par les organisateurs, nous allons devoir encore patienter une année supplémentaire avant de pouvoir, je l'espère, retrouver la vie d'avant.

Côté travaux, le retard pris sur le chantier de l'aménagement qualitatif des rues de Laneufville et de la Poste, ne facilite pas l'accès aux écoles, à la mairie et à la Poste. L'échéance de ce chantier est repoussée à la fin octobre si les conditions météorologiques ne viennent pas une nouvelle fois perturber ce chantier.

Aussi, je tiens à remercier les parents d'élèves, les usagers de nos services publics, pour leur patience et le respect de la circulation à travers les cheminements menant à ces équipements, en attendant la finalisation de ce chantier relativement conséquent, mais qui devrait apporter une plus-value à tout ce quartier, dans la continuité des aménagements précédents.

Pour le lotissement le Muzillon, la dernière parcelle vient tout juste d'être vendue, alors que les 18 logements créés par la société Logi-Est s'achèveront en tout début d'année 2022.

L'accueil de nouvelles familles sur le territoire communal contribuera au renforcement des effectifs scolaires, tout en étant profitable aux commerces locaux et à nos associations.

Les études en cours, pour l'isolation thermique des bâtiments regroupant les écoles, la mairie la Poste, et l'enfouissement des réseaux dans la cité minière sont en cours d'achèvement.

Nous espérons, là aussi, pouvoir programmer les travaux dès le début de l'année prochaine, si les délais administratifs et financiers ne viennent pas à nouveau repousser nos plannings prévisionnels.

Enfin, je vais remercier les jeunes saisonniers venus renforcer nos services techniques, durant un été particulièrement humide, favorisant la repousse de la végétation et par conséquence l'augmentation des tontes de nos espaces verts.

Dans ce mandat compliqué, le conseil municipal reste mobilisé pour poursuivre ses engagements et son implication dans la vie communale.

Le Maire,  
Christian **Lamorlette**

### > Suivez l'actualité de la ville :

[www.mairie-valleroy.fr](http://www.mairie-valleroy.fr)  
Facebook : Mairie de valleroy

### > Contacts :

[contactsmairie@valleroy54.fr](mailto:contactsmairie@valleroy54.fr)  
03.82.46.26.78  
03.82.46.32.57

### > Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi  
de 8 h 00 à 12 h 00  
de 13 h 00 à 17 h 00

### > Rédaction & impression :

Mairie de Valleroy  
7 place de la Mairie  
54910 VALLEROY

## Scolaire

### Allocation de rentrée scolaire

Comme depuis 12 ans, la municipalité a décidé pour l'année 2021/2022 d'attribuer une allocation de rentrée scolaire pour tout élève vallerésien scolarisé à partir de la 6<sup>ème</sup>.

L'allocation de rentrée scolaire est soumise à l'établissement d'un plafond de ressources.

Le revenu fiscal de référence du foyer de l'année 2020 ne doit pas dépasser :

- Pour 1 enfant : 24 000 €
- Pour 2 enfants : 28 800 €
- Pour 3 enfants : 38 400 €
- Pour 4 enfants : 48 000 €
- Pour 5 enfants : 57 600 €

Le montant de l'allocation s'élève à :

- 40 € pour les élèves scolarisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- 70 € pour les élèves scolarisés en seconde, 1<sup>ère</sup>, terminale, lycée professionnel et apprentis.
- 100 € pour les étudiants sans plafond de ressources.
- Une allocation de **35 €** par enfant sera versée en cas de dépassement du revenu fiscal de référence.

Afin de bénéficier de cette allocation, veuillez rapporter les documents suivants en mairie **avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021**.

- Un certificat de scolarité
- Dernier avis d'imposition sur le revenu
- Un RIB
- Le livret de famille

## Déclaration préalable

### Quand faire une demande ?

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire lorsque vous avez un projet venant modifier l'aspect extérieur de votre habitation et que celui-ci dépasse un certain nombre de mètres carrés de création de surface de plancher et d'emprise au sol.

- Tous travaux de construction d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 40 m<sup>2</sup>.
- L'aménagement extérieur d'annexes ou abris avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m<sup>2</sup>. On parle d'annexes ou abris lorsque votre projet est un carport, abri de jardin, une dépendance, un garage, etc.
- La construction d'un mur.
- L'installation de clôtures et de portails.
- La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment type rénovation de façade, de toiture, changement de menuiseries, etc.
- La construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m<sup>2</sup>.

## Bureau de poste

### Nouveaux horaires à partir du 23 novembre 2021

La direction de la Poste a décidé de réduire encore les horaires d'ouverture du bureau de Valleroy.

En effet, à compter du 23 novembre 2021, les horaires d'ouverture seront les suivants :

**du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 14h à 16h**

## Big Band Jazz Homécourt en concert

Le 14 novembre à la salle des fêtes



**VALLEROY**  
**Salle des Fêtes**  
**DIMANCHE 14 novembre 2021**

**En Concert** à 15 heures

**BIG BAND JAZZ HOMECOURT**  
17 musiciens revisitent les plus grands standards  
du Jazz de 1930 à nos jours

**The SMALL ED BAND**  
10 musiciens pour revivre les plus grands succès de  
**EDDY MITCHELL**

=====  
Ouverture des portes à 14 heures  
=====

Entrée : 10 € (5€-de 12 ans)      Buvette

**Réservations**  
**06 59 36 71 02 - 06 81 78 20 23**

Organisé par le Big Band Jazz Homécourt  
en partenariat avec la Municipalité

*(selon directives sanitaires en vigueur le jour du concert)*

## Club du 3ème âge

Les membres actuels du bureau du club du 3ème âge ont fait part de leur volonté de cesser leur activité.

Celles et ceux qui seraient intéressés pour faire perdurer ce club et relancer les activités sont priés de se faire connaître en mairie avant la fin du mois d'octobre.

## Entraîneurs sportifs

Face à un nombre important de licenciés, les clubs de foot et de basket sont à la recherche d'encadrants ou de coaches.

> **Renseignements :**

Foot : J. Génot, 06.31.58.37.87

Basket : J. Béchet, 06.22.24.68.04

## Jeunesse et sports

### Des bénévoles médaillés

Le 25 juin, a eu lieu à la salle des fêtes la remise des médailles jeunesse sports et engagement associatif à :

- **Claude Fondeur** médaille d'or (haltérophilie et comité des sports)
- **Julien Béchet** médaille de bronze (foot et basket)
- **Hamédi Nagel** médaille de bronze (pétanque, harmonie de Valleroy, fanfare de Moineville, comité des fêtes de Moineville, Basket de Valleroy)

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Bruno Guillotin, président du Comité Départemental 54 de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement.

Les médailles ont été remises par le maire. Il a salué leur engagement y compris familial dans les différentes associations locales.



## Sapeurs pompiers

### Recrutement à la caserne de Moineville—Valleroy

> **Contact :**

Johann Ciani : 06.62.52.30.13

**OSEZ  
L'ACTION**  
**Devenez Sapeurs-Pompiers  
VOLONTAIRE**  
**POURQUOI PAS VOUS ?**  
**LE CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION  
DE  
MOINEVILLE-VALLEROY**  
**RECRUTE**  
**Contactez les Sapeurs-Pompiers  
de Moineville-Valleroy**

## Portrait

### Robert Weber, à 86 ans il marche encore



Cet habitant de Valleroy parcourt chaque année plusieurs centaines de kilomètres en courant.

Il nous raconte un de ses derniers exploits à Jarny, au mois de septembre.

« Après la journée sportive de Jarny, le 12 septembre, je suis un des rares à décrocher une médaille pour ma première place à l'arrivée. Malgré un détour de 6 km faute de signalisation, j'ai dû parcourir 21 km au lieu de 15 000 m. »

## Rue de la Poste - rue de Laneufville

### Les travaux prennent fin

Après plus d'un an de travaux, le chantier de la rue de Laneufville et de la rue de la Poste touche à sa fin.

- L'an dernier, les travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été réalisés.
- Au printemps, c'est l'entreprise Riani qui a procédé à l'enfouissement des réseaux secs et à la pose des nouveaux candélabres.
- Depuis l'été, l'entreprise Eurovia effectue l'ensemble des travaux de voirie : création de places de parking, implantation des trottoirs et de la chaussée, pose de pavés devant les entrées de garage...

Début octobre, les enrobés ont été coulés dans les deux rues.

Il reste maintenant à finaliser le plateau surélevé situé à l'intersection des deux rues. La pose des pavés est prévue sur une durée de trois semaines.

Le carrefour sera donc interdit à la circulation durant cette période.



## Présentation de la plateforme

La création de la Plateforme Renov+ découle de la réflexion menée dans le cadre du Plan Climat. Elle a été créée en 2016 avec le soutien de l'Ademe, de la Région Grand Est et des communautés de communes Orne Lorraine Confluences et Cœur du Pays Haut.

Dès le début, grâce à la labellisation TEPCV du Pays du bassin de Briey et à son programme d'actions, la Plateforme Renov+ a bénéficié d'une enveloppe financière TEPCV. Cette enveloppe a permis de se doter de l'appui d'un bureau d'études pour la réalisation d'audits énergétiques et de mettre en place une prime pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique (cofinancée par les communautés de communes). Malheureusement, le programme d'actions TEPCV arrivant à échéance en avril 2019 et les fonds TEPCV n'ayant pas été reconduits, ces actions n'ont pu être reconduites.

Néanmoins, forte de ses compétences, la Plateforme continue à apporter un service indispensable aux habitants du territoire en matière de rénovation énergétique.

Le service de la Plateforme Renov+ est à destination des particuliers résidant sur le territoire du Pays du bassin de Briey.



## Service d'accueil unique du justiciable (SAUJ)

C'est un service d'accueil centralisé et un point d'entrée procédural où toute personne peut :

- Obtenir des informations sur les procédures en général,
- Accéder à des informations d'une affaire le concernant en particulier,
- Effectuer des actes de procédure pouvant relever d'une autre juridiction,
- Introduire une demande ou une requête (sans représentation obligatoire d'un avocat),
- Avoir la possibilité de recourir à des modes diversifiés de résolution des conflits (conciliation, médiation).

| Les agents du SAUJ peuvent assurer la réception et la transmission :        |  |   |  |
|---|--|---|--|
| En matière civile   | En matière prud'homale   | En matière pénale   | En matière d'aide juridictionnelle   |
| Tous les actes lorsque la représentation d'un avocat n'est pas obligatoire. | <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Des requêtes ;</li> <li>➢ Des demandes de délivrance de copie certifiée conforme, d'un extrait et d'une copie certifiée conforme revêtue de la formule exécutoire.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Des plaintes déposées auprès du procureur de la République ;</li> <li>➢ Des demandes en consultation ou en exclusion du bulletin n° 2 du casier judiciaire ;</li> <li>➢ Des requêtes en confusion de peines, en relèvement ou en rectification d'erreur matérielle ;</li> <li>➢ Des demandes de copie de décision pénale ;</li> <li>➢ Des oppositions à ordonnance pénale ;</li> <li>➢ Des demandes de permis de visite ;</li> </ul> | Des demandes d'aide juridictionnelle dans les conditions prévues aux articles 32 et 37 du décret n° 2020-1717 du 28 décembre 2020 portant application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique et relatif à l'aide juridictionnelle et à l'aide à l'intervention de l'avocat dans les procédures non juridictionnelles.<br><br><a href="https://www.justice.fr/simulateurs/aide-juridictionnelle">https://www.justice.fr/simulateurs/aide-juridictionnelle</a> |

### Service d'accueil unique du justiciable de Val de Briey

Du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 16h30

- ⇒ Tribunal judiciaire de Val de Briey
- ⇒ 03.82.47.56.00
- ⇒ accueil.tj-val-de-briey@justice.fr

## Tournoi de foot

13 juillet



## Noces d'or Reignier

Réception en mairie



## Repas des anciens

Annulation

Cette année encore, nous avons pris la décision de ne pas organiser le traditionnel repas des anciens.

Cette journée est habituellement un moment de fêtes, de retrouvailles, de partage et de bonne humeur.

Cependant la crise sanitaire n'est pas terminée et des restrictions sont encore de rigueur : distanciation, pass sanitaire, aération de la salle, interdiction de la session dansante...

Nous considérons donc que tous les éléments ne sont pas réunis pour passer une agréable journée, en toute sécurité.

Nos anciens sont une richesse pour notre village et nous nous devons de ne leur faire courir aucun risque.

Nous leur donnons donc rendez-vous l'an prochain pour profiter pleinement avec eux de cette journée.



## Bibliothèque municipale

1er étage de la salle des fêtes

> Horaires :

Mercredi de 9h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

> Téléphone : 03.82.20.96.63



Virginie Muller,  
responsable de la  
Bibliothèque